

Communiqué de presse

Sujet	Les Vert'libéraux lancent l'opération BRAVO
--------------	--

Contact	Isabelle Chevalley, députée, 079 627 92 30
---------	--

Internet	vd@vertliberaux.ch , www.vd.vertliberaux.ch
----------	---

Date	16 février 2010
------	-----------------



De nombreux automobilistes font le choix de véhicules peu polluants. Les Vert'libéraux souhaitent l'introduction d'une vignette leur accordant des avantages en terme de stationnement et de circulation. En attendant, symboliquement, les Vert'libéraux ont lancé l'opération BRAVO consistant à remettre aux détenteurs des véhicules les moins polluants une vignette verte à coller sur le pare-brise arrière.

Chaque année, nous vivons des pics de pollution à l'ozone durant l'été et des pics de pollution aux particules fines en hiver. La mesure consistant à limiter la vitesse des voitures à 80 km/h est non seulement peu efficace mais pénalise aussi les personnes qui ont acheté un véhicule n'émettant pratiquement aucun de ces polluants. Ces pollutions nous empêchent régulièrement de respecter l'Opair. De ce fait, soit nous essayons de changer cette ordonnance, soit nous devons prendre des mesures pour respecter les normes admises.

La députée Isabelle Chevalley rappelle que « Ces limites n'ont pas été mises en place pour le plaisir mais bien parce que ces polluants sont nocifs pour la santé. Lorsque les valeurs d'ozone augmentent de 10 microgrammes par m³ d'air, la diminution de la fonction pulmonaire peut atteindre 1% . Des chiffres similaires ont été obtenus pour les particules fines. On peut bien imaginer ce que ces pics de pollution peuvent avoir comme impact sur la santé et ses coûts ». L'Opair tolère une fois par an, pendant une heure au maximum, une concentration d'ozone de plus de 120 microgrammes par m³ d'air. Cette valeur est très souvent dépassée, et plus souvent dans les campagnes que dans les villes. En avril 2009, la limite des 120 microgrammes d'ozone par m³ d'air a été dépassée durant 14 jours à Chaumont (NE) qui se situe en pleine campagne.

Le jeudi 3 février 2011, la moyenne journalière des particules fines a été de 69 microgrammes par m³ à Neuchâtel, 54 à Payerne, 61 à Fribourg, 77 à Morges, 82 à Genève et 68 à Bienne. Alors que la valeur limite à ne pas dépasser en Suisse est de 50 µg/m³. Depuis le 29 janvier, 14 jours de dépassement des limites journalières ont été observés à Lausanne.

Une vignette verte – dont l'exemple a été donné en Allemagne – permettrait de favoriser les propriétaires qui ont fait un choix responsable en achetant un véhicule peu polluant plutôt que de pénaliser tout le monde avec les mesures actuelles. L'État fixerait les limites pour les différents types de véhicule. Des dérogations pourraient être accordées à certains transports professionnels.

Lorsqu'elle sera introduite, la vignette officielle encouragera les citoyens à faire le bon choix lors de l'achat d'une voiture. Pour l'heure, la vignette symbolique des Vert'libéraux se limite à féliciter ceux qui ont déjà franchi ce pas.

www.vignetteverte.ch

Vignette verte en grand format: <http://www.vd.vertliberaux.ch/images/usageunique/vignetteverte.jpg>